

le 8 mars 2011

COMMUNIQUÉ

Le Président Jacques CHIRAC prend acte du report du procès engagé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Il tient à rappeler qu'il n'est pas à l'origine de la question de procédure qui conduit à ce report.

Comme il l'a toujours affirmé, il sera présent à la date qui sera fixée par le Tribunal pour la reprise des audiences.